

**Invitation Presse - 11 mars 2010**



**Jeudi 11 mars 2010 à 18 H 30,  
2<sup>ème</sup> édition des Rencontres du Barreau de Lille**

**« Peut - on être libre dans la société numérique ? » :**  
**Les avocats de Lille et Alex Türk, Président de la CNIL,  
débattent à EuraTechnologies**

**Rien ne se perd sur Internet : Réseaux Sociaux, Twitter, Facebook, blogs photos... Des informations qui peuvent se retourner contre leurs utilisateurs. Pour Alex Türk, le Président de la CNIL, c'est une atteinte à leur intimité. Il en débat avec les avocats de Lille le jeudi 11 mars à l'Auditorium d'EuraTechnologies.**

Le Bâtonnier René Despieghelaere et les avocats de Lille investissent EuraTechnologies, pôle d'excellence économique dédié aux Technologies de l'Information et de la Communication (et grand succès en termes d'implantations, 31 entreprises de NTIC y sont déjà installées !) pour organiser la seconde édition de leur rendez - vous du Barreau de Lille.

En débat, un sujet d'actualité : « Peut - on être libre dans la société numérique ? », et un invité au cœur de la problématique, Alex Türk, Président de la CNIL.

**La frontière entre vie publique et vie privée tend à s'effacer**

Google n'oublie rien et c'est bien ce qui inquiète la CNIL : photos, blogs, traçage des personnes au moyen de la géolocalisation, volontairement ou involontairement, les Internauteurs laissent des traces de leur vie privée sur Internet, des données qui peuvent se retourner contre eux bien des années plus tard.

Sur ces sites, la frontière entre vie privée et vie publique tend à s'effacer ce qui n'est pas sans danger notamment pour les plus jeunes... A l'origine, souvent des informations à priori anodine que les jeunes ont eux - même publiées sur des forums ou sur un blog sans se méfier.

**L'intimité est sacrée**

Alex Türk, sur ce sujet, pense qu'il est urgent d'agir, de légiférer et, en attendant, d'informer. Il considère, en effet, que l'intimité est sacrée et qu'on ne peut pas y renoncer. « La difficulté, c'est que beaucoup de jeunes se disent « Mais moi je n'ai rien à me reprocher », donc on peut tout dire. C'est une très mauvaise réponse. Même si on est dans une situation de légalité, ce n'est pas une raison pour renoncer à sa propre intimité ». « Nous sommes, explique Alex Türk, dotés d'un capital comprenant notre intimité, notre identité, c'est - à - dire les données propres à notre personne.

## **Invitation Presse - 11 mars 2010**



Ce capital, qui appartient à notre sphère de libertés individuelles fondamentales, est fragile. Si on le mutile, il ne se reconstituera pas facilement. Si on accepte de le laisser grignoter par les moteurs de recherche, par les réseaux sociaux, par le traçage dans le temps et l'espace, par les fichiers de police, etc., c'est un homme différent, infiniment moins libre, qui surgira du paysage. Dans la nouvelle société numérique qui se prépare, ce combat pour nos libertés est essentiel », juge Alex Türk.

### **Faire de la pédagogie**

« Il faut donc, insiste Alex Türk, expliquer aux jeunes qu'on ne peut pas impunément rentrer dans un réseau social ou dans un moteur de recherche, car on ne peut pas donner de garantie de sortie ».

« Beaucoup sourient car ils ne se rendent pas compte », précise t-il. « La réponse ? Communiquer, faire de la pédagogie sur le bon maniement des réseaux sociaux, notamment en matière de gestion des paramètres d'accès aux informations, faire prendre conscience aux Français de ces enjeux de liberté, leur apprendre, pour deux tiers d'entre eux qui ne le savent pas aujourd'hui, qu'ils sont détenteurs d'un droit à la protection des données, et qu'il y a des moyens de le faire respecter ».

Pour les avocats de Lille, la question se pose en effet en termes de libertés publiques. Des avocats de la Métropole sont spécialisés dans cette thématique. Ils peuvent être consultés avant que cela puisse devenir un vrai problème de libertés publiques. Dans tous les cas, la CNIL conseille de toujours bien réfléchir avant de « poster » des informations sur Internet.

## **Les Rencontres du Barreau de Lille - Seconde édition**

**« Peut - on être libre dans la société numérique ? »**

**Jeudi 11 mars 2010**

**A l'auditorium – Euratechnologies**

**165, avenue de Bretagne**

**59 000 LILLE**